

DÉPARTEMENT
PAS-DE-CALAIS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

ARRONDISSEMENT
SAINT-OMER

L'an deux mille vingt-trois
le MARDI 19 SEPTEMBRE à dix-huit heures trente minutes
le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Ulysse Dupont, sous la présidence de
Madame Joëlle DELRUE, Maire
en suite de convocation en date du 07 Septembre 2023
dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

CANTON
LUMBRES

Délibération
N° 2023/42

Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de :
Mme LAMIABLE Murielle (proc. Mme CHRISTIAENS Michèle), M. EVRARD
Dominique (proc. Mme QUENON Sophie), M. BONNAIRE Serge (proc. Mme
DESEQUELLE Véronique), M. MONBAILLY Vincent (proc. Mme LEROY
Martine), Mme MOBAILLY Aurore (proc. Mme BOULET Véronique) absents
excusés.

M. TEN Arnaud, absent non excusé.

OBJET : DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

La séance ouverte, Madame le Maire rappelle aux Conseillers Municipaux les
modalités de désignation du secrétaire de séance.

A l'unanimité, Madame BERQUEZ Marie-Laurence est élue secrétaire pour
l'ensemble de la séance du Conseil Municipal du Mardi 19 Septembre 2023.

Pour Copie Conforme,
A Lumbres, le 20/09/2023
Le Maire,
Joëlle DELRUE.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le **20 SEP. 2023**
et publication ou notification
du **20 SEP. 2023**



Le Maire,
Joëlle DELRUE